

Débat sur l'école Nogent 13 décembre 2003

Souligné : les idées fortes

L'animateur présente l'équipe d'animation ainsi que les modalités de travail et la durée : de 9 à 12h. Il rappelle le respect de la parole des autres et la nécessité de ne pas nuire au respect des personnes. Il précise le mode de restitution du débat sous forme d'une synthèse qui sera envoyée à la commission Thélot. Il rappelle que c'est un débat public sous la forme d'une première consultation en externe.

Il présente la commission Thélot et sa composition, le calendrier et donne les modalités du choix des sujets par les animateurs.

Il présente ensuite chacun des trois sujets relayé en cela par la projection des outils proposés sur le site.

Sujet n° 5

Quelles sont les matières fondamentales ?

Quel rôle et quelle place pour l'école de demain ?

On lui en demande beaucoup, qu'est-ce qu'on veut pour l'école de demain ?

L'école est un rôle majeur de notre société, les parents doivent se mobiliser pour changer l'école.

Je ne vois pas quelles matières sont ou non fondamentales, toutes le sont. On voit que des matières sont moins importantes mais toutes sont fondamentales. On peut comparer à d'autres pays européens, il y a plein de choses à faire.

Il ne faut pas comparer avec l'Allemagne, chaque Lander s'en occupe, les matières non fondamentales sont prises en compte par les communes et les parents.

La première bonne question à se poser : l'école doit être ouverte vers le reste de l'Europe et pour nos enfants, il faut se tourner vers les frontières hors de France. L'Europe est en cours, les élèves suivent-ils ce changement de l'école ?

L'industrie de demain, quelle sera-t-elle, de quoi on a besoin et vers quelles formations on doit aller ?

Cours d'anglais : dans beaucoup d'écoles primaires, il n'y a pas d'anglais, il faut de la formation.

Il faut que l'éducation colle un peu aux besoins de la société.

Formation universelle et qui colle au devenir

En mai et juin luttés des enseignants : revendication d'une école égalitaire, l'école a une autre vocation que d'aller directement se vendre au marché du travail, il faut construire des citoyens, se battre contre les injustices, former avant tout des personnes qui refusent la dictature des marchés et la faim dans le monde. Il est question du tissu économique : les patrons rêvent que l'école soit à leurs bottes. Causez toujours et on fera ce que l'on veut (applaudissements).

Vous préconisez une école plus générale, recentrer le débat sur l'école

Il faut pouvoir transformer la société, un autre monde est possible.

Une école n'est pas séparable de la société

La laïcité c'est aussi le refus de l'entreprise dans les écoles, il y a la publicité et plein d'autres menaces.

Je n'ai pas envie de parler de salaires, j'ai commencé il y a quelques années déjà, il me manquera 21% de revenus au moment de la retraite, j'ai une classe de 27 élèves, 7 PPAP, intervention du réseau pour qui le remboursement de frais kilométriques ne sont pas payés.

Veut-on aider les élèves ?

Dans ce débat, il n'y a rien sur les salaires et les retraites.

Les règles du débat imposées : le choix de deux ou trois questions a été effectué en fonction de ce qui nous semblait porteur. Rappel aux règles du débat.

Ce n'est pas une réunion syndicale, il faut essayer d'avancer avec tout le monde et de respecter les parents qui osent intervenir dans les réunions, un parent est même déjà parti de la salle.

Remerciements pour cette intervention. Si on est venu, c'est qu'il y a des sujets de débats qui nous intéressent, on vient si on veut, il faut discuter de ces trois sujets seulement.

Vous pouvez aller sur le site, c'est la commission de Monsieur C Thélot hors ministère qui a proposé les 22 questions .

Des parents disent que : l'EM donner aux enfants le goût de lire, les enfants apprennent à l'école maternelle, ce n'est pas une garderie. L'école maternelle devrait être obligatoire, il faudrait que l'école le soit dès le départ.

En maternelle (cycle 1), les parents font ce qu'ils veulent. Pourtant, dès l'entrée, les élèves travaillent.

On se demande si les parents on conscience qu'on est là pour leur inculquer un enseignement qui va leur permettre de s'exprimer, de prendre confiance en eux, avoir un esprit critique.

Il y a un contrat moral d'inscrire un élève en maternelle : il y obligation de la fréquenter la classe. Un élu a été interpellé par des parents d'élèves car il n'y avait pas d'école le 13 décembre 2003. Il y a peu de respect de la part de certains parents pour la scolarisation en maternelle. La société civile a instauré l'école maternelle et les enseignants la font fonctionner : les règles fondamentales sont mises en place. Il est intéressant d'engager les parents moralement sur cette obligation de fréquentation car on tape un peu sur tout. L'argent public est dépensé pour faire fonctionner un système qui doit fonctionner.

Vous êtes favorable à ce que la scolarité obligatoire le soit dès la petite section maternelle pour pallier les différences socio-économiques des parents ?

Est-ce important de forcer un parent à mettre son enfant à 3 ans ? Difficile de forcer un parent à scolariser son enfant, mais si un parent s'engage à l'inscrire, l'élève doit fréquenter l'école assidûment.

On ne peut pas obliger les parents à inscrire les enfants à trois ans, l'école n'est pas obligatoire, administrativement, c'est l'instruction ? Ce qui est commun aux parents et à nous, c'est l'éducation.

L'obligation de scolarité est bafouée. Il y a de nombreux départs ou retours « au pays ». Il faudrait un retour de l'IA qui informe des mesures qui sont prises et un retour de la hiérarchie sur ce qui est fait.

La loi sur l'assiduité scolaire existe : il y a des sanctions d'ordre pénal et des mesures administratives comme suspension du paiement des allocations.

A propos de l'obligation de la scolarité en maternelle, pour la majorité des parents : la maternelle est importante mais on manque de clarté par rapport aux objectifs de ce cycle : le livre de Jack Lang sur les IO est peu clair à ce sujet.

Question de laïcité : quelle connexion entre l'école et la société ?

Moi ce qui m'intéresse, c'est que sait faire mon enfant à la sortie de l'école. Il faut apprendre à vivre en société et c'est le rôle de la maternelle.

Une clarification est nécessaire pour que les parents comprennent l'école.

Dans notre école maternelle, à la réunion d'information de début d'année, on déplore chaque année le manque de participation.

Le socle commun des savoirs est transmis mais le rôle des parents est très important : les parents attendent de plus en plus de l'école en matière d'enseignement mais aussi en terme d'éducation.

Les enseignants ont un rôle éducatif. En ce qui concerne le goût de lire, je pose une question à un élu concernant l'accès possible plus souvent à la médiathèque, en tant qu'enseignante on ne peut pas fréquenter la médiathèque quand on veut et les enfants de ZEP ne vont pas à la médiathèque.

Sur le problème de la médiathèque la mairie essaie de trouver des aménagements pas encore trouvés mais des livres ont été achetés par la mairie qui va essayer de faire mieux.

Quand l'ancienne bibliothèque existait, ça fonctionnait. Maintenant que les moyens énormes sont mis à disposition, on ne peut y aller dans le cadre de l'école.

La mairie rencontre des problèmes d'inscription en début d'année, elle doit engager les parents à inscrire, il y a une part trop importante de parents qui ne se mobilisent pas pour inscrire leur enfant. Sur le plan de la détermination et de l'intérêt il y a quelque chose à retravailler.

Un parent d'élève : dit que c'est une minorité de parents qui ne se mobilise pas.

Il y a ce problème d'investissement des parents face aux inscriptions et aussi il n'y a pas de justificatifs des absences de leur part. Au quotidien, ils ne donnent pas d'importance à l'école.

Quand l'éducation sera privatisée, les parents seront des clients.

Il faut revenir sur ce que les enfants doivent savoir : l'idée de cycles, c'est très bien si on est une vraie équipe pédagogique, mais pour faire travailler des élèves en groupe de niveaux il faut pouvoir se réunir et savoir quels moyens on a pour ces enfants là.

Est-ce que cette idée de cycles a amené à la réussite ou à l'échec ? Les cycles n'ont-ils pas marginalisé la difficulté scolaire. L'idée des cycles n'est bonne que si l'équipe travaille ensemble.

Remise en cause du bien fondé des cycles ?

L'idée des cycles, c'était de mettre l'enfant au cœur du système éducatif et de le considérer sur la durée. Tous les enfants doivent évoluer, ça prend le temps qu'il faut. Il faut considérer chaque enfant en devenir et ne pas vouloir le faire rentrer dans une case. Il faut donner à l'enfant sa place dans le système scolaire

Quels moyens pour se rencontrer : la 27^e heure attribuée

Mais il faut tout de même courir après le temps : les cycles n'ont pas fonctionné à cause du temps. Ne nous donnons pas des objectifs qu'on ne peut atteindre.

QUESTION 12

Partenariat, contrat éducatif locaux

Remerciement aux enseignants pour ce qu'ils font et ce qu'ils sont.

Maître mot : le respect dans les deux sens. Le respect du aux enseignants par les parents et vice-versa. Les parents aussi arrivent avec envie de travailler avec les enseignants, les associations de parents- d'élèves essaient de faire en sorte que ce travail existe. Dans la dynamique de co-éducation, la part première, ce sont les parents qui doivent la donner. Il faut essayer de trouver ensemble pour comprendre. Il est nécessaire de se poser la question de savoir pourquoi les parents ne viennent pas aux réunions de parents. Il faut travailler ensemble et arrêter de nous envoyer des critiques : il faut travailler ensemble positivement.

Les parents qui ont été en échec à l'école ont du mal à revenir à l'école.

Je ne suis pas d'accord, il y a des parents qui n'ont pas été scolarisés mais il y a des parents qui lorsqu'ils sont invités chaque trimestre (la démarche des parents est positive) ils viennent aux journées portes ouvertes et aux rencontres dans la classe. Les parents posent des questions aux enseignants pour aider leurs enfants dans certaines écoles.

Favoriser la lisibilité de l'école.

L'idéal, c'est de recevoir les parents à leur demande mais il y a beaucoup d'emprise sur la vie privée et l'on passe trop de temps à l'école.

Les réunions prennent trop de temps, beaucoup plus des 27 heures et on fait plus de 35 heures.

Une maman dit qu'elle n'a rien à dire et qu'elle est très contente de deux écoles.

Il pourrait être intéressant de mettre en commun les idées qui fonctionnent pour faire que ça marche.

Nous les réunions, ça marche très bien. Nous recevons les parents en septembre pendant la classe : explications données lors de la réunion de rentrée. Les échanges de services permettent de recevoir les parents dans de bonnes conditions. On échange avec les parents, on prend le temps de discuter avec eux, dès le premier ou deuxième samedi de la rentrée. On explique les attentes des uns et des autres.

Parent d'élève : on attend le respect des deux côtés.

Les changements de professeurs, ce n'est pas bien pour les élèves.

Mobilité des enseignants.

Il n'y a pas de recettes : les relations famille/ école sont forcément conflictuelles, notre travail c'est de pacifier et cela doit s'inscrire dans le temps avec une stabilité des équipes et la continuité entre la maternelle et l'élémentaire. Le respect (ça ne devrait pas se poser), c'est normal

A propos de la question 12 : Plusieurs domaines que l'on peut analyser sont du ressort de l'Education Nationale, mais la société civile ne s'exprime pas. Les parents n'ont pas leur mot à dire. Ce qui se joue à notre niveau c'est l'interphase entre ce qui se passe en classe et ce qui est appris.

Le rôle des parents : ils ont leur rôle à tenir (habillement, alimentation). Il y a des choses qui ne sont pas du domaine des enseignants. Pour favoriser la réussite : il y a des choses sur lesquelles nous enseignants nous n'avons pas de prise. Ce qui est intéressant c'est l'interphase entre les parents et nous et ce qu'il est possible de faire ensemble.

Du côté des devoirs donnés à la maison : l'école est là pour permettre aux enfants d'apprendre Elle n'est pas là pour donner aux parents et pour leur déléguer ce qui est du domaine des enseignants.

TEMPS nécessaire de concertation, de rencontre avec les parents individuellement, partenariat.

A propos du temps, il y a la question des décharges de directeurs, si on demande à l'école de faire des choses ce n'est pas forcément de l'argent c'est du temps. Ce qui allait de soit avant, en confiance maintenant ça ne plus de soi. Il y a un travail à faire avec les parents mais notre temps n'est pas extensible.

Nous avons besoins de temps pour la concertation.

Il y a une demande d'un temps pour les parents pour qu'ils puissent s'inscrire dans une dynamique de partenariat.

On travaille tous dans le même sens, on a le même devoir d'éduquer les enfants, chacun essaie. On ne résout pas cette situation par la 27^e heure, on a besoin de temps.

On nous donne de plus en plus de projets à faire, on perd du temps, si on nous assomait un peu moins avec les projets à faire, on aurait plus de temps, il y beaucoup trop de papiers à remplir.

Je voudrais savoir comment le gouvernement va faire avec ce débat, j'ai l'impression que c'est un débat dans le vide. La réunion va-t-elle servir ?

En ce qui concerne les CEL et le partenariat : il faut repositionner les choses. Les partenariats sont très importants. Le partenariat dans le CEL regroupe l'éducation nationale et les municipalités, mais le CEL n'est pas une obligation et il y a une certaine difficulté à faire prendre les choses. Il faut à la fois ne pas s'immiscer dans l'EN et la respecter en mettant en place des actions en concertation qui demandent de plus d'engagement des enseignants. Le CEL est un bon partenariat qui comme tout système humain est perfectible. Il y a un partage financier entre EN et Mairie. C'est un bon système mais on est en attente d'idées pour le parfaire (et des crédits).

Co-pilotage du PEL (projet éducatif local) qui est un super CEL au niveau de la communauté de communes. Dans le PEL, l'appel est plus fort pour venir en aide sur le péri-scolaire. La PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) met en place un travail sur les aides à la prévention

Toutes les écoles d'une circonscription devraient avoir les mêmes conditions de travail, nous on aimerait participer à cela, il n'y a pas de CEL dans notre commune.

Il y a un Désengagement des communes : il faut s'interroger sur l'égalité républicaine des chances lorsque les écarts vont de 1 à 10.

Un maire d'une commune de moins de 500 habitants précise qu'il y a des disparités entre les communes et que le budget école est différent car il y a aussi des disparités entre les coûts de fonctionnement et les investissements.

L'état s'est trop désengagé et il les communes ont de lourdes charges comme l'achat des ordinateurs.

Les petites communes ont intérêt à garder leur école car c'est la vie du village, or lorsque le doublement de la population scolaire est prévu il faut des investissements.

C'est trop souvent la guéguerre entre enseignants et maire (Bii), l'EN devrait fournir les ordinateurs.

Attention, on traite de la question 18.

Les parents : je lance un appel à un partenariat plus explicite plus soutenu de la part de l'éducation nationale. Il faut s'interroger de la diffusion des actions des parents d'élèves sur des actions concrètes pour faire venir les parents dans les rencontres sur la parentalité et permettre le rappel des repères de base. Il y a une demande d'un soutien de l'EN sur les actions et un soutien de la municipalité...

Je reviens sur la question et sur le thème du temps : quel investissement des parents quand ils manquent de temps ? Il faudrait accorder au niveau des entreprises une journée pour aller dans l'école de leurs enfants.

Le manque de temps est valable pour tous : parents et enseignants.

QUESTION 21

Je fais plus de prose que de pédagogie (ou des affiches pour les élèves) et je mets dans l'administratif trop idées. Les demandes sont importantes : cahier-journal hyper détaillé, etc....

Quelle motivation pour un enseignant après une inspection qui ne s'est pas bien passée ?

Il faut redéfinir la spécificité du métier et permettre de passer plus de temps pour la classe et sur l'école.

Il y a trop d'administratif. Les projets s'accumulent à cause de la volonté de chaque ministre de marquer leur passage par des éléments qui s'accumulent.

De plus en plus demandeurs : les parents, c'est légitime mais par rapport à la charge de travail : il y a trop à faire : TICE, APER, PPMS, etc....

Pour les classes de découverte, les projets sont trop compliqués et contraignants, dommage de passer des heures et des heures sur le dossier et de devoir courir après le financement. Le brevet de secourisme est demandé pour encadrer une sortie mais n'est pas assuré dans la formation des enseignants.

Il faudrait une formation sur les secours pour les enseignants, initiale et continue.

La main à la pâte : ce n'est pas imposé, on le décide.

Ne tue-t-on pas le plaisir d'enseigner de l'enseignant avec toutes les charges qui existent et les problèmes qui se posent ?

Toutes les questions posées ici même si elles sont en dehors des questions choisies sont importantes.

AVS : étudiantes qui accompagnent les élèves en difficulté, en parallèle pour intégrer les jeunes enfants. La CDES les recrute et traite le dossier des enfants pour lesquels il y a besoin d'une AVS. Pour les parents cela cible leur enfant comme étant en grande difficulté.

Intégration pour les enfants : je ne suis pas formée pour intégrer les enfants comme ça.

J'étais seule pour accueillir deux élèves avec des handicaps, je ne voyais plus l'intérêt de faire classe car c'était très lourd avec deux intégrations. Le milieu médical doit faire le point avant d'envoyer les enfants à l'école. Je n'ai pas eu beaucoup d'aide pour l'élève qui a pu, après beaucoup de souffrances (de sa part mais aussi de la part de l'enseignant) rentrer dans un établissement car on s'est battu avec la commission. Mais les structures qui s'en occupent disaient que c'était dommage que cet élève ne soit pas entré dans cet établissement plus tôt. Et il est dommage aussi que les élèves ne puissent pas être intégrés dans une classe normale et qu'ils n'aillent pas à l'école.

En petite section, il n'y a pas de reconnaissance du handicap, même, s'il y a des troubles de la personnalité chez certains enfants pas dits ou reconnus, le problème, c'est qu'on le découvre en maternelle.

Il faut être un peu spécialisé et il faut des années pour les parents. Il faut créer beaucoup de structures.

Pour l'intégration d'un élève, il y a eu une AVS de nommée, mais l'AVS nommée est en congé. Alors sur le terrain comment faire avec l'élève ?

Quelle spécificité du métier d'enseignant ? , Quels métiers de l'école ?

L'enseignant est plein de choses à la fois : enseignant, assistante sociale...spécialiste en informatique, en secourisme, en piscine, prévention routière, en alimentation, les risques majeurs, spécialistes pour accueillir des handicapés, souffrance de tous et les autres élèves aussi. On nous en demande de plus en plus : pour nous, l'intérêt d'est d'aider les gamins, mais on n'a pas la possibilité de faire notre métier.

On est en double bind : il faut faire tout, on n'en donne pas les moyens, nous on rejette tout ça ou si on essaie de la faire on s'y épuise et on n'y arrive pas.

Dans le contrat il est maintenant inscrit qu'on peut tout faire : il faut redéfinir les missions pour savoir ce que chacun doit faire.

Une intégration à l'école pendant trois heures fait que l'élève intégré est mis de côté.

Les parents ne nous préparent pas des enfants autonomes.

On en a ras le bol, on culpabilise, les moyens qu'on nous donne, on ne les a pas (AE partis, Assistant d'éducation pas recrutés)

Où sont les AE ou sont les membres du RASED, ...

On est seul dans nos classes, on s'interroge :

Qu'est devenu mon métier, je ne sais plus que je suis, j'ai du mal à être, il y a urgence.

Redéfinir la spécificité du métier : elle est plurielle et en terme de formation il y a des manques.

Il faut faire confiance aux enseignants.

Les AVS se mettent en place cette année, c'est très important que le regard de l'école ordinaire soit permis aux parents d'enfants handicapés et qu'il y ait interaction entre les handicapés et les élèves des classes.

Formation des AVS : avec le réseau qui aide à l'intégration pendant quelque temps.

Il faut aider l'enseignant qui accepte de prendre un enfant handicapé.

Retard : la loi sur l'intégration date de 1985 et les AVS arrivent en 2003.

On leurre les gens et les parents en intégrant des élèves handicapés à l'école.

Qu'est-ce qui empêcherait de faire des centres ? On n'est pas formé, on perd trop de temps avec les enfants, ce sont des économies de bout de chandelle.

Pas de médecine du travail pour les enseignants, ce n'est pas normal

Fin du débat.